



Des grands parents inquiet

Par **mimi38**, le **28/04/2008** à **18:04**

Bonjour .nous sommes grand parents d'une petite fille qui habite loin de chez nous+ de 700kms.Son papa notre fils est séparé de la maman non marié ils doivent passé devant le J-A-F pour la fin du mois de juin2008 repoussé plusieurs fois par la maman. Pourtant d'accord au début pour la garde partagée. Il devait prendre la petite a l'école et la il apprend Qu' elle est absente pour 1 mois cause excémas.Depuis aucun nouvelles il ne sais pas ou ce trouve la petite pas de coup de fils le seul entretient de la maman sms(toujours malade)Il a un avocat qui lui dit qu' il a les meme droits que la maman mais malheureusement il ne sait pas ou se trouve la petite. Sont avocat envoie des courriers a son avocate et toujours aucune réponse, nous sommes loin de lui et nous aucune nouvelles de notre petite fille .Que faire ??

Par **jeetendra**, le **28/04/2008** à **20:38**

bonsoir, pourquoi votre fils ne dépose pas plainte au commissariat pour non représentation d'enfant, car c'est un delit puni même de 1 an de prison et de 15000 euros d'amende peut être que ça fera réfléchir la mère de l'enfant vraisemblablement de mauvaise foi, courage à vous, cordialement